



## **Compte rendu de la séance du jeudi 29 octobre 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué par courrier daté du 21 octobre 2020, s'est réuni à 20 heures 30 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Centres, sous la présidence de

**Etaient présents :** Madame Nadine VERNHES, Monsieur Pascal SERMET, Madame Edith GAUBERT, Monsieur André LAURAS, Monsieur Guilhem CABROL - REVEL, Madame Françoise BESSIERE, Monsieur Régis BARRIA, Monsieur Pierre COUDERC, Monsieur Jean-Luc GAYRARD, Monsieur Jérôme REY, Monsieur Jacques GENIEYS

**Représenté(s) :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire :** Monsieur BARRIA Régis

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 septembre 2020

Intervention du S.M.B.V.U.

Attribution de sectionnaux

Devis pour le matériel informatique

Devis pour la reliure des registres communaux et état civil

Compte rendu de la réunion avec le CAUE et l'architecte des Bâtiments de France

Informations diverses

Questions diverses

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2020

### **-SMBVV et PCS :**

Madame Karine LACAN fait un exposé sur le SMBVV, en fin de présentation, elle explique le Plan Communal de Sauvegarde, son intérêt et l'obligation de chaque commune a élaboré son propre P.C.S. Elle précise qu'il doit être effectif avant la fin novembre. Mme le Maire dit qu'il faudra prévoir une réunion spécifique, mais qu'en raison du nouveau confinement, il sera difficile de réunir le conseil municipal.

### **-Attribution des sectionnaux :**

Madame le Maire rappelle que suite aux décès de deux personnes bénéficiant de 3 parcelles de sectionnaux, il convient d'attribuer ces 3 parcelles à d'autres ayant droits. Quatre candidatures ont été déposées. Deux d'entre elles ne correspondent pas aux critères : l'une car le demandeur n'est pas agriculteur, l'autre car le demandeur n'habite pas la section de Taurines, La Marquerie, le Suquet. Les parcelles AN1 et AN176 ne sont demandées que par Monsieur LAUR Dominique. Le conseil municipal passe au vote. A l'unanimité, les parcelles AN1 et AN176 sont attribuées à Monsieur Dominique LAUR. Pour la parcelle AN 18, deux candidats, Monsieur Dominique LAUR et Monsieur Mathieu BOYER. Madame le Maire remarque que Mr BOYER n'a pas fourni les pièces demandées, notamment la surface agricole exploitée. Monsieur COUDERC demande pourquoi la commission des sectionnaux n'a pas été réunie avec la présence des candidats. Madame le Maire répond qu'elle n'a pas jugé utile pour seulement une parcelle de 0ha 65a 66ca. Le conseil municipal passe au vote. Monsieur LAUR Dominique recueille 5 voix, Monsieur BOYER 2 voix et 4 abstentions. La parcelle AN18 est attribuée à Monsieur LAUR Dominique.

### **- Devis pour le matériel informatique :**

Madame le Maire ajourne ce sujet en raison d'autres devis en attente.

#### **- Devis pour la reliure :**

Après présentation de deux devis de reliure des différents registres (délibérations, arrêtés et Etat civil) SEDI Equipement pour 1269.35€TTC et La reliure du Limousin pour un montant de 1012.83€TTC, Madame le Maire précise que ces deux entreprises ont déjà travaillé pour la mairie, que le travail demandé a été de qualité pour les deux. Le conseil municipal passe au vote. L'entreprise "La Reliure du Limousin" a été retenue à l'unanimité.

#### **-Compte rendu CAUE et Bâtiment de France :**

Madame le Maire ainsi que les adjoints et conseillers présents, informent le conseil municipal de l'entrevue avec Madame CAHUZAC, directrice du CAUE et Monsieur GINTRAND, architecte des Bâtiments de France. La réunion se faisant au Château de Taurines, une visite du château de ses dépendances et des alentours a permis d'appréhender les projets. Madame le Maire, signale que Monsieur DURAND d'Aveyron Ingénierie travaille sur le projet d'aménagement de la RD en traverse. Projet élaboré par le DDE en 2002. Madame CAHUZAC précise qu'il faut un schéma directeur pour prétendre aux diverses subventions. Le CAUE interviendra sur l'ensemble de la commune pour les différents projets : RD en traverse de Taurines et Centrès, coeur de village de Taurines et Tayac. Madame le Maire informe le conseil municipal d'une réunion le lundi 2 novembre à 10 h à la mairie avec Monsieur DURAND.

#### **-Délégation aux commissions intercommunales :**

Madame le Maire nomme les personnes qui ont été désignées dans les différentes commissions intercommunales. Toutes les personnes sont d'accord sur leur désignation.

#### **-Informations diverses :**

Madame le Maire informe le conseil municipal du changement de chauffe à l'ancienne salle paroissiale de Taurines pour un montant de 447.60€ TTC par l'entreprise JOURDAS. De même il a été remplacé des plaques translucides sur la toiture du vestiaire du terrain de foot, des cheneaux et des descentes pour un montant de 1344€ TTC par l'entreprise LACOMBE. Les employés communaux restaurent les piliers en bois qui soutiennent l'avancée du toit. Lors d'un précédent conseil, il a été décidé d'embaucher une entreprise de nettoyage pour les locaux. Cette entreprise est intervenue. Après une entrevue avec une locataire de la commune, Madame le Maire lui a fait la proposition de ce travail partiel. La personne est embauchée pour 2 heures par semaine en CDD de 3 mois.

Madame Edith GAUBERT fait part de la réunion de la commission "Embellissement des villages", Monsieur GAYRAUD de la pépinière départementale ne se déplaçant plus, il convient de faire des plans pour notifier les emplacements des arbustes. Madame GAUBERT informe les conseillers de plusieurs formations proposées par l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR). Quatre formations : Agir sur la gestion foncière; Accueillir les nouveaux porteurs de projets agricoles; Agir en faveur de la transmission des fermes d'élevage et Elaborer un plan d'action pour une dynamique territoriale. La formation est gratuite puisque chaque élu acquiert 20 heures de Droit Individuel à la Formation (DIF), mais en cas de désistement, la formation sera facturée à hauteur de 100% du montant initial si l'on ne prévient pas de son absence 1 semaine avant.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réunion avec Aveyron Ingénierie pour la RD en traverse de Taurines lundi 2 novembre à 10 heures en mairie. Monsieur SERMET Pascal indique également une réunion pour le programme voirie ce lundi 2 novembre avec Monsieur POUGET, technicien de la communauté de communes.

La commémoration du 11 novembre est maintenue à 11 heures à Taurines, Madame le Maire invite tout le monde à y participer.

Le conseil est levé à 23 heures 50.

